

Le cabinet Bersay honoré du prix Ulysse 2025, décerné à Setic Pourtier

Bersay (Julie Molinié) et Racine (Antoine Diesbecq, Bruno Laffont) sont fiers d'annoncer que la société **Setic Pourtier**, qu'ils accompagnent dans le cadre d'une procédure de retournement depuis 2019 a été récompensée lundi soir lors de la 15^{ème} cérémonie du **Prix Ulysse du Retournement**, décerné par l'**Association des Professionnels du Restructuring (ARE)**.

Un prix prestigieux permettant de mettre en avant des situations fragiles transformées en véritables réussites, remis en mains propres à **Thierry Collard**, CEO de **Setic Pourtier**, par le ministre de l'Industrie et de l'énergie, **Marc Ferracci**.

« Setic Pourtier, entreprise pionnière et leader mondial dans la conception et la fabrication de machines de production de câbles, a su faire preuve d'une agilité et d'une résilience remarquable » commente Julie Molinié, associée du département Entreprises en Difficulté et Restructuration au sein du cabinet Bersay. Elle ajoute, *« Ce retournement est un véritable travail d'équipe, grâce à l'engagement de tous et particulièrement de Thierry Collard et du fonds Arcole. Ce fût un dossier complexe juridiquement mais une formidable aventure humaine »*.

A propos de BERSAY :

Fondé en 1995, Bersay est un cabinet d'avocats d'affaires offrant une expertise stratégique transversale dans tous les domaines de la vie des affaires, tant en conseil qu'en contentieux, dans un contexte international ou national.

Bersay a été le premier cabinet d'avocats parisien à obtenir la certification ISO 9001 en 1998. Pour plus d'informations : bersay.com